

BROCHURE TECHNIQUE

CHAMPIONNATS NATIONAUX **BOULES**

L'ETRAT (42)

23/24 juin 2018



LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelle et humanistes. A travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



La première rencontre sportive amicale de l'Union des sociétés de gymnastique et d'instruction militaire des patronages et œuvres de jeunesse de France - devenue depuis Fédération sportive et culturelle de France – s'est déroulée le 24 juillet 1898 au Parc des oiseaux à Issy-les-Moulineaux.

Depuis 120 ans, la Fédération perpétue la longue tradition des rencontres et championnats annuels qui permettent à des milliers de pratiquants de se réaliser et de s'épanouir dans toutes leurs dimensions à travers des activités sportives ou culturelles.

Si dans leur forme les rencontres ont changé, l'esprit de solidarité, de respect, de tolérance et de convivialité qui les anime est resté le même.

Aujourd'hui, la Fédération poursuit, grâce à la détermination et au dévouement des femmes et des hommes qui font vivre ses associations, l'œuvre de son fondateur. Au nombre de celles-là, L'Union Fraternelle de l'Etrat, organisatrice des championnats nationaux de boules lyonnaises.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, forts de leur engagement, se sont investis sans compter dans la préparation et l'organisation cet événement.

Je souhaite à tous les participants de donner le meilleur d'eux-mêmes pour que la fête soit belle et riche de partage et d'amitié.

Christian Babonneau

01/ LETTRE AUX EQUIPES

Roger ROSTAING

Les Meuniers
35, chemin de la scierie
38440 MOIDIEU DETOURBE
Tel. : 04 74 58 12 21 – 06 87 40 90 25
Mail : roger.rostaing@wanadoo.fr

Moidieu Detourbe, le 28 mars 2018

Destinataires :

Equipes qualifiées pour les Championnats Nationaux
FSCF 2018 de Boules Lyonnaises

Objet : Championnats Nationaux FSCF 2018 de Boules Lyonnaises

Cher(e) ami(e),

Vous êtes qualifiés avec votre équipe pour participer aux CHAMPIONNATS NATIONAUX FSCF de Boules Lyonnaises qui auront lieu les **23, 24 juin pour les catégories Féminines, 4^{ème} et 3^{ème} division**, à L'ETRAT 42580 Complexe sportif Gabriel Rouchon (voir plan d'accès joint), organisés par L'Union Fraternelle de L'ETRAT avec l'aide et l'appui des membres du bureau de la Commission Nationale.

Nous vous adressons toutes nos félicitations pour cette qualification et vous donnons quelques renseignements utiles à la préparation de votre déplacement.

1) Un bureau d'accueil se tiendra au Complexe Sportif Gabriel Rouchon le **vendredi 22** juin de 17h00 à 19h00
Tel. : 06.51.15.60.92

La compétition se déroulera au Complexe sportif Gabriel Rouchon (voir plan d'accès joint). Se présenter au Secrétariat dès votre arrivée pour retirer votre fiche de compétition et déposer les licences des joueurs qui composent votre équipe.

- **Les parties débuteront**
- 07h30 le samedi matin 23 pour les 3^{ème} et 4^{ème} division
- 10h00 le samedi matin 23 pour les féminines

Les horaires des féminines pourront être modifiés selon le nombre d'équipes engagées.

Les équipes seront prévenues après le tirage effectué semaine 24

Conformément à l'article 3 du règlement championnats fédéraux,

En quadrettes toutes les parties de poule, de barrage, de 1/8ème et de 1/4 finale, se jouent en **13 points ou limitées à 2h00**.

La compétition se déroule ensuite: ½ finale et finale en **13 points ou limitées à 2h30**.

En doublettes, les parties de poule, de barrage, 1/4 de finale, se déroulent en 13 points ou limitées à 1h30. La compétition se déroule ensuite (1/2 finale et finale) en 13 points ou limitées à 2h00.

Nous vous rappelons : le **changement permanent entre deux mènes est autorisé**.(pour les doublettes composées de 3 joueuses et pour les quadrettes de 5 joueurs).

2) Les repas du soir du vendredi 22 juin et samedi 23 juin seront libres et laissés à l'appréciation de chacun. Les organisateurs restent à votre disposition pour vous renseigner.

3) Les repas du midi le samedi 23 juin et du dimanche 24 juin seront pris sur place, dans la salle polyvalente. Ils comprendront:

- Entrée, plat garni, fromage, dessert, vin à discrétion et café
- Tarif : 16,00 €

Les repas du dimanche 24 juin seront pris en charge financièrement par la commission nationale Boules, uniquement pour les équipes qualifiées. Les repas devront impérativement être retenus à l'aide de la fiche « réservation repas » jointe au dossier et retournée à l'adresse ci-dessous.

Des accompagnateurs seront admis moyennant une participation de **16,00 €**. Les repas devront impérativement être retenus à l'aide de la même fiche de réservation repas que celle des joueurs, jointe au dossier et retournée, accompagnée du chèque à l'adresse suivante:

**Monsieur BESSY SERGE 12 Rue des Grillons 42390 VILLARS
Tél: 06 50 76 55 66**

Règlement impératif par chèque à l'ordre de : **L'UNION FRATERNELLE de L'ETRAT**

Réponse limite 10 juin 2018. Au-delà de cette date, aucun repas ne pourra être assuré.

ATTENTION, ne pas attendre la date limite pour vos réservations.

4) Pour la réservation de votre hébergement, il vous incombe de contacter rapidement un hôtel et de réserver vos chambres dès connaissance de votre qualification. Nous vous joignons une liste indicative avec les distances du lieu de compétition. Tout comme pour les repas, ne tardez pas.

5) Tenue minimum obligatoire requise : une chemise, polo ou autre identique.

Les équipes qui ne rempliraient pas cette disposition seraient éliminées sans pouvoir prétendre à un quelconque dédommagement.

D'autre part: toute équipe devra se présenter obligatoirement dans la formation avec laquelle elle s'est qualifiée. Le 5^{ème} joueur (pour les quadrettes) et 3^{ème} joueuse (pour les doublettes) pourra être utilisé (ce n'est pas une obligation), mais il devra figurer sur la fiche de composition de son équipe.

Cas de remplacement d'un joueur: un certificat médical sera exigé, le joueur absent devra être remplacé par un joueur de la même Association/Club (voir article 5 des dispositions générales du règlement 2014).

Dans l'attente de vous retrouver bientôt et vous souhaitant bonne chance par avance, nous vous prions de croire, cher(e) ami(e), à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs et ma sincère amitié.

Pour La Commission Nationale Boules et le Comité
d'organisation, le Responsable National FSCF « Boules »,
Roger ROSTAING

02/ PROGRAMME

1. INFORMATIONS

Dates	Samedi 23, dimanche 24 juin 2018
Lieu	Complexe sportif Gabriel Rouchon 42580 L'ETRAT

2. PROGRAMME – HORAIRES

VENDREDI 22 JUIN

17h00/19h00 Permanence, accueil et contrôle des licences, distribution des fiches de jeux et des tickets repas

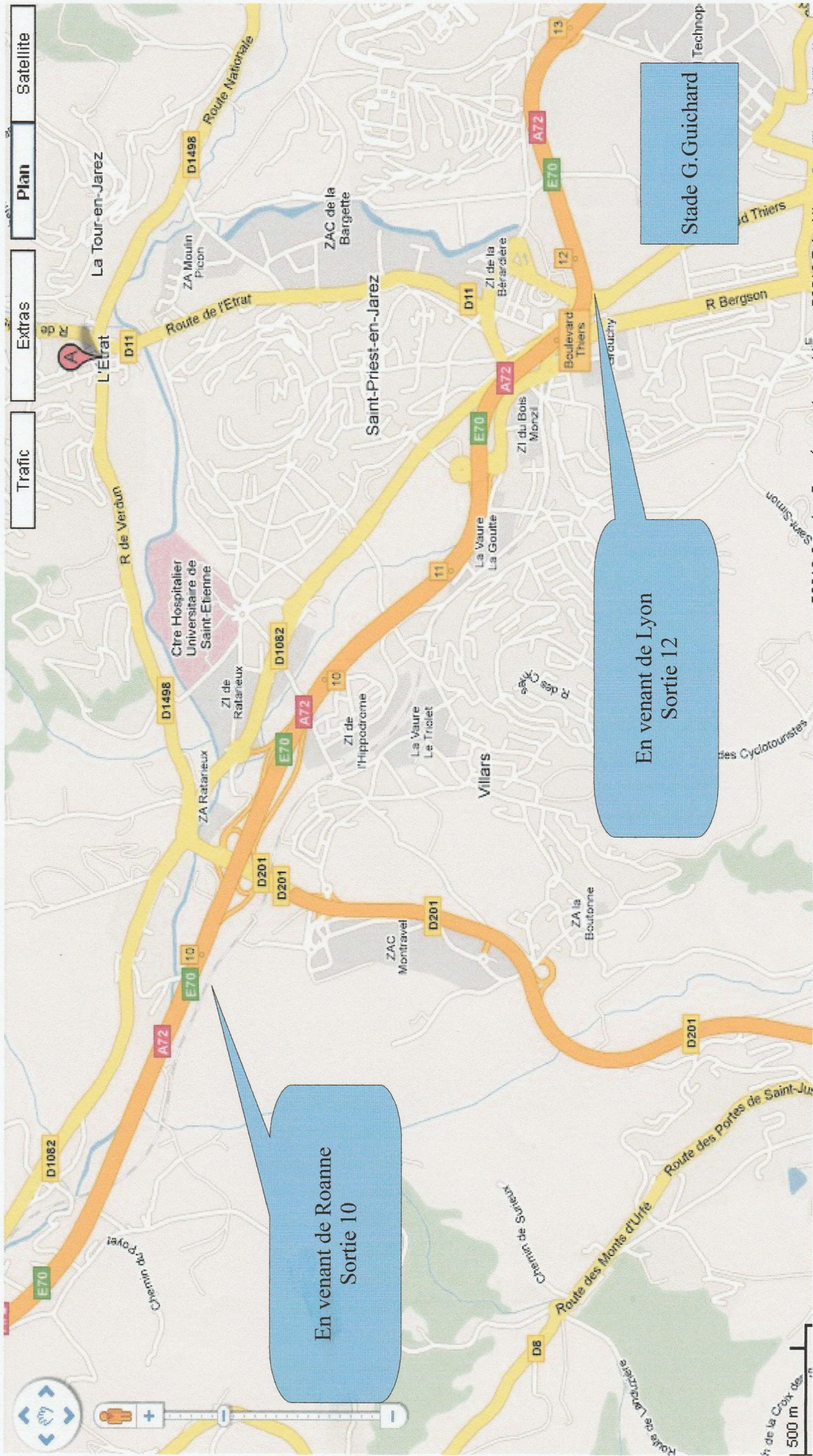
SAMEDI 23 JUIN

07h00 Permanence, accueil et contrôle des licences
07h30 Début de la compétition : catégorie 3^{ème} et 4^{ème} division
10h00 Début de la compétition : catégorie Féminine
14h00 Parties de barrages 3 et 4, suite des poules féminines, puis 1/8 et 1/4 de finales

DIMANCHE 24 JUIN

09h00 Demi-finales de toutes les catégories
14h15 Cérémonie officielle de présentation des équipes finales en présence des personnalités
14h30 Finales pour toutes les catégories
17h30 Annonce du palmarès, remise de récompenses et apéritif d'honneur

03/ PLANS D'ACCES



42580 L'ETRAT Loire Rhône-Alpes



04/ LISTE DES HÔTELS

Cette liste est indicative et n'engage pas l'organisateur

Hôtel

-Le Chaudron Vert ; 23 rue des trois Glorieuses 42000 St Etienne

3 km Tel 04 77 74 28 18

-Hôtel Ibis : 35 Place Massenet 42000 St Etienne

3 km Tél 04 77 93 91 87

- Hôtel Austria 21 Place Massenet 42000 St Etienne

3 km Tél 04 77 93 47 77

-Ibis Budget 21 Bd Georges Pompidou 42000 St Etienne

4km Tél 08 92 68 31 65

-Hôtel Formule 1 114 rue des Aciéries 42000 St Etienne

4 km Tél 08 91 70 83 81

-B £ B Hôtel 10 rue de l'artisanat 42390 Villars

3,5 km tél 08 92 78 80 94

-Hôtel Restaurant Campanile 8 rue de l'artisanat 42390 Villars

3.5 km Tél 04 77 92 37 37

-Hôtel 1ère classe St Etienne Nord 9 rue de l'artisanat 42390 Villars

3,5 km Tél 04 77 92 64 78

Chambres d'Hôtes

-Le Mas de la Talaudière 6 Pierre Mendès France 42350 La Talaudiere

4 km Tél 04 77 38 64 67

-Château de Nantas 398 Crêt Beau plomb 42650 St jean Bonnefonds

7 Km Tel 04 77 95 15 47

-Château de Monteux, Monteux 42480 La Fouillouse

5km Tel 04 77 30 56 89

QUESTIONNAIRE SPORTIF

A compléter et à retourner impérativement **avant le samedi 8 juin 2018**, accompagné du chèque du montant de l'engagement : 20 €, à l'ordre de FSCF Boules à Monsieur Gilles GALLIEN – 134, route de Meyrin – 38630 CORBELIN
Tél : 06 65 75 42 80.

NOM et ADRESSE de la SOCIETE QUALIFIEE	
COMITE DEPARTEMENTAL	
CATEGORIE	VETERAN – NATIONALE – 3 ^{ème} DIVISION – 4 ^{ème} DIVISION – FEMININE (*)
NOM DU CHEF D'EQUIPE	
NOM – PRENOM :	N° de LICENCE :
1-	
2-	
3-	
4-	
5-	

Toute correspondance relative à ce déplacement doit être adressée au Chef d'Equipe.

NOM	PRENOM	ADRESSE	☎

OBSERVATIONS :

ATTENTION : la tenue doit être uniforme pour les joueurs d'une même équipe, avec au minimum un haut identique (polo, chemise) Les équipes qui ne rempliraient pas ces conditions seraient éliminées dès la 1^{ère} partie et ne pourraient prétendre à un dédommagement quel qu'il soit.

Fait à _____, le _____

(*) Rayer les mentions inutiles

RESERVATION REPAS

A retourner impérativement **avant le 10 juin 2018** à :
Monsieur BESSY SERGE
12 Rue des Grillons
42390 VILLARS
Tél: 06 50 76 55 66



ASSOCIATION :

DEPARTEMENT :

CATEGORIE :

EQUIPE (Nom et Prénom du Chef d'équipe) :

EXPEDITEUR :

TELEPHONE :

EMAIL :

Repas du midi - Samedi 24 juin			
Nombre de repas joueurs		16,00 €	=
Nombre repas accompagnants		16,00 €	=
Repas du midi - Dimanche 25 juin			
Nombre de repas joueurs (<i>pour les équipes qualifiées, repas pris en charge par la commission nationale</i>)		0 €	
Nombre repas accompagnants		16,00 €	=
TOTAL			

Numéro du chèque joint :

Règlement par chèque (bancaire ou postal). Libellé à l'ordre de L'UNION FRATERNELLE de L'ETRAT à joindre avec la réservation

Fait à _____, le _____

Signature du responsable :

Révéler la passion qui vous anime !

